

IP/N/1/UKR/18, IP/N/1/UKR/C/11 IP/N/1/UKR/E/1, IP/N/1/UKR/T/5 IP/N/1/UKR/O/3

30 juin 2023

(23-4468) Page: 1/2

Conseil des aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce

Original: anglais

NOTIFICATION DES LOIS ET RÉGLEMENTATIONS AU TITRE DE L'ARTICLE 63:2 DE L'ACCORD SUR LES ADPIC

UKRAINE: LOI N° 2974 PORTANT MODIFICATION DE CERTAINS TEXTES LÉGISLATIFS DE L'UKRAINE CONCERNANT LE RENFORCEMENT DE LA PROTECTION DES DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Membre présentant	IIVDATNE
la notification	ORMAINE

Précisions sur le texte juridique notifié

Intitulé	Loi n° 2974 portant modification de certains textes législatifs de l'Ukraine concernant le renforcement de la protection juridique des droits de propriété intellectuelle
Objet	Droit d'auteur et droits connexes; marques de fabrique ou de commerce; moyens de faire respecter les droits; autres
Nature de la notification	 [X] Principales lois ou réglementations consacrées à la propriété intellectuelle [] Autres lois ou réglementations
Lien vers le texte juridique*	https://ip-documents.info/2023/IP/UKR/23 10495 00 x.pdf https://ip-documents.info/2023/IP/UKR/23 10495 00 e.pdf
Situation de la notification	 Première notification Modification ou révision du texte juridique notifié Remplacement ou consolidation du (des) texte(s) juridique(s) notifié(s)
Références des notifications précédentes	<pre>IP/N/1/UKR/C/10; IP/N/1/UKR/C/4; IP/N/1/UKR/T/1; IP/N/1/UKR/L/2; IP/N/1/UKR/G/2; IP/N/1/UKR/D/1; IP/N/1/UKR/P/1; IP/N/1/UKR/1</pre>

Brève description du texte juridique notifié

La Loi harmonise les dispositions de la législation en matière civile, de procédure civile, de procédure commerciale et de propriété intellectuelle avec les obligations contractées par l'Ukraine au titre de l'Accord d'association entre l'Ukraine, d'une part, et l'Union européenne et ses États membres, d'autre part, dans le domaine de la protection des droits de propriété intellectuelle. En particulier, elle incorpore dans la législation ukrainienne des dispositions concernant le droit à l'information, les mesures provisoires et conservatoires ainsi que les mesures de rechange, les dommages-intérêts et la publication des décisions judiciaires, dans le but d'améliorer la protection des droits de propriété intellectuelle dans le cadre des procédures judiciaires.

La Loi modifie aussi la Loi de l'Ukraine sur le droit d'auteur et les droits connexes, en particulier en ce qui concerne la réglementation des droits de propriété des détenteurs de droits connexes, et la Loi de l'Ukraine sur la protection des droits relatifs aux marques de fabrique ou de commerce de biens ou de services, en particulier en ce qui concerne l'inclusion d'imitations de symboles de l'État dans les images de marque. D'autres modifications ont été apportées à des textes législatifs en raison de la nécessité d'améliorer le soutien institutionnel dont bénéficie le système national de propriété intellectuelle.

Langue(s) du texte juridique notifié	Anglais, ukrainien
Entrée en vigueur	15 avril 2023
Autre date	Adoption: 20 mars 2023

Précisions sur la notification

Date de présentation de la notification	19 juin 2023
Autres renseignements	La Loi peut être consultée à l'adresse suivante: https://zakon.rada.gov.ua/laws/show/2974-20#Text
Organisme ou autorité responsable	Ministère de l'économie d'Ukraine

^{*} Des liens sont fournis vers les textes des lois et des règlements notifiés au titre de l'Accord sur les ADPIC sous la forme utilisée par le Membre concerné; le Secrétariat de l'OMC ne valide pas leur contenu ni ne le révise.